



ATELIER 1 - 5 avril 2022
Projet d'aménagement
de la rue Frédéric Sévène
Talence

INTRODUCTION

- I. Présentation des modalités de la concertation
- II. Retour sur le diagnostic
- III. Présentation des intentions du projet
- IV. Atelier de travail sur les usages et points d'amélioration
- V. Restitutions

CONCLUSION

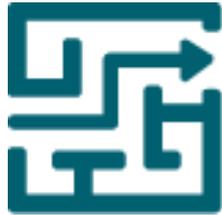
INTRODUCTION

François JESTIN, 4ème Adjoint ville de Talence
Suivi du projet de mandat, finances, voirie, stationnement et
circulation, Propriétés communales

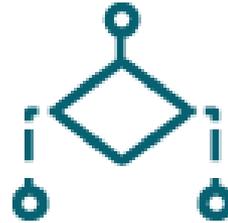
> I. MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Chloé MICHEL, Écologie Urbaine & Citoyenne

Les objectifs de la concertation



Informez sur les **enjeux du projet**



Présentez les **scénarios et les dispositifs** envisagés



Échangez lors des **ateliers avec vous, habitants et usagers**, sur les différents scénarios et dispositifs envisagés



Recueillir vos avis et vos demandes, via les registres en mairie, les ateliers et la réunion publique



Intégrez les avis **dans l'étude préliminaire**

Les objectifs de la concertation

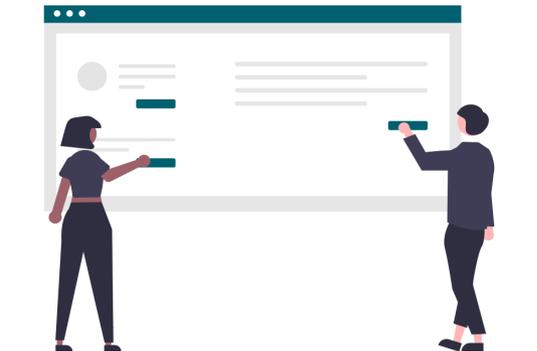
Travailler l'**appropriation des termes liés à l'aménagement** des espaces publics

Aider, grâce à l'**expression citoyenne, la décision publique** sur le choix du scénario d'aménagement

Informé et recueillir les avis des habitants, usagers et commerçants sur le projet de réaménagement de la rue Sévène.

Les dispositifs participatifs

- **15 mars 2022 : Ouverture de la concertation**
 - Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation sont tenus à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet. Ils sont déposés :
 - à l'Hôtel de Ville de Talence : rue du Professeur Arnozan - 33400 Talence
 - au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé à Coeur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel à, bâtiment C, 33600 Pessac
 - Ce dossier est accessible aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet de Bordeaux Métropole (www.participation.bordeaux-metropole.fr).



Les dispositifs participatifs

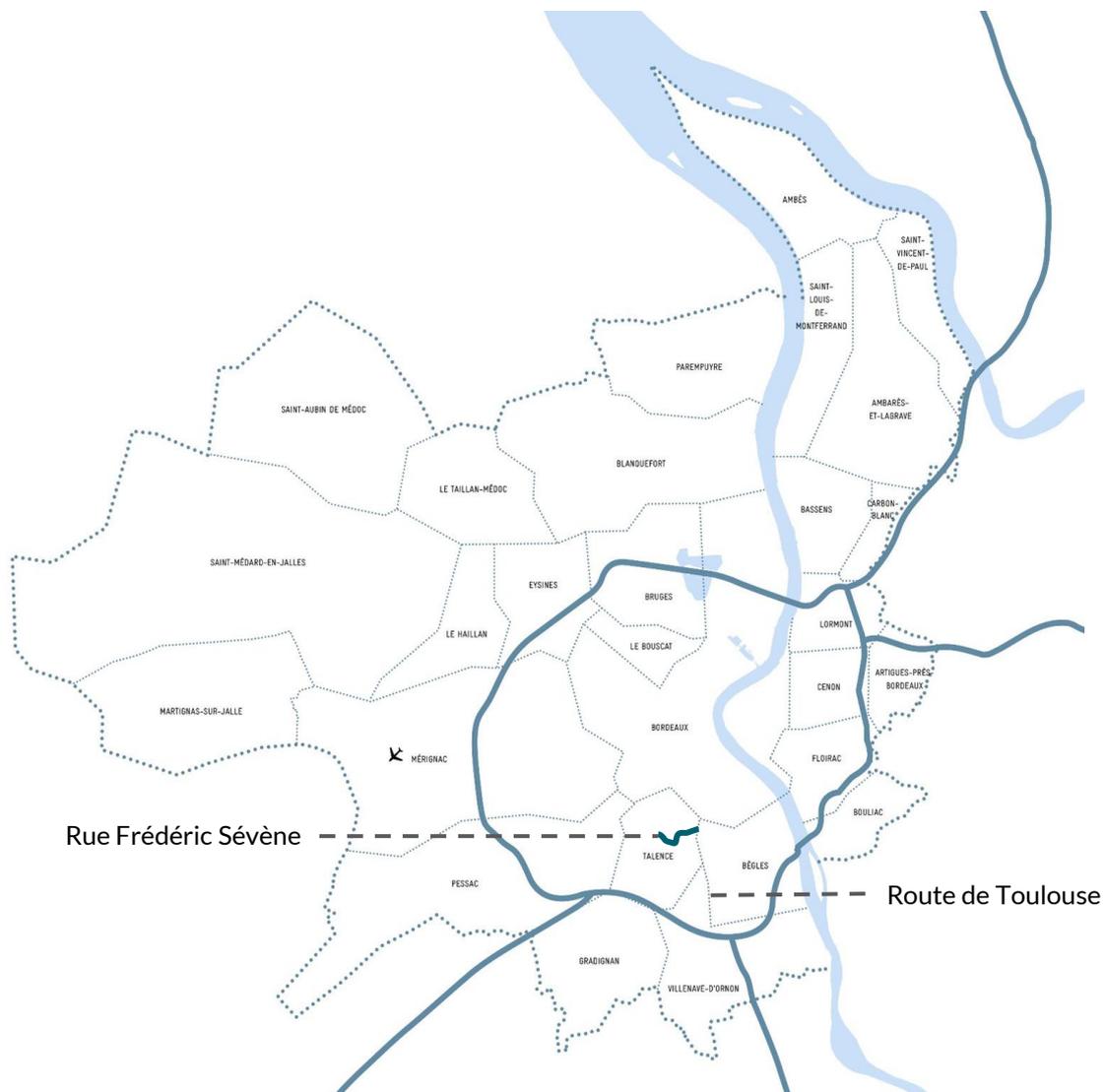
- **5 avril - Atelier 1 : Comprendre et partager les usages de la rue Frédéric Sévène**
 - Présentation générale du projet et des éléments de diagnostic
 - Atelier en groupes pour exprimer ses usages actuels (mobilité, cadre de vie, ambiances, mobilier urbain, etc.)
- **10 mai - Atelier 2 : Prendre connaissance des scénarios et échanger sur le programme d'aménagement**
- **28 juin - Réunion publique de clôture de la concertation**
- **Rédaction d'un bilan réglementaire**



> II. DIAGNOSTIC & ENJEUX

Marion RENIER, Bordeaux Métropole

Situation de la rue Frédéric Sévène



La rue Frédéric Sévène est un axe **structurant et passant de la commune de Talence, au Sud de la métropole de Bordeaux.**

Elle fait le lien entre **la route de Toulouse et la rue Peydavant.**

La ville de Talence et Bordeaux Métropole s'apprêtent à réaménager la rue Frédéric Sévène.

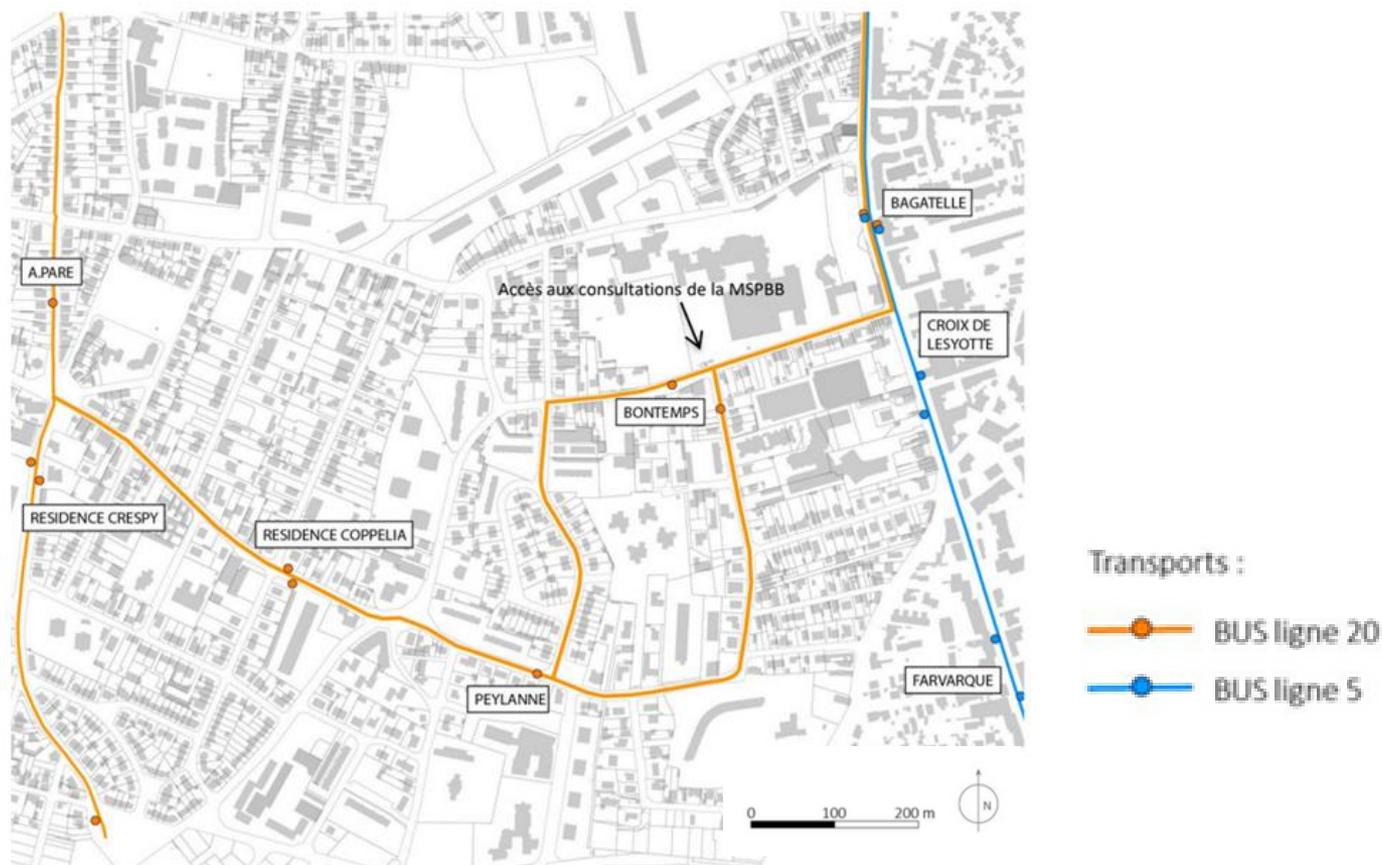
Mobilité et accessibilité



Mobilité et accessibilité

Transports en commun :

- 1 ligne de bus sur un tronçon de la rue avec des arrêts ayant une accessibilité limitée



Mobilité et accessibilité

Trafic routier :

- 7 000 véhicules par jour sur la section la plus chargée à l'Est
- 4 000 véhicules/jour sur la section ouest



Mobilité et accessibilité

Mobilité douce :

- Pas d'aménagement cyclable
- Un marquage au sol pour les vélos
- Peu de continuité cyclable et piétonne
- Des trottoirs qui ne sont pas aux normes pour les personnes à mobilité réduite



Mobilité et accessibilité

Stationnements:

- Des places réglementées présentes sur le tronçon Petit Chemin d'Ars / Route de Toulouse
- Des stationnements libres disponibles devant les commerces



Paysage et cadre de vie



Paysage et cadre de vie

Composition paysagère urbaine :

- Nombreux espaces verts privés mais visibles à tous
- Rue peu végétalisée



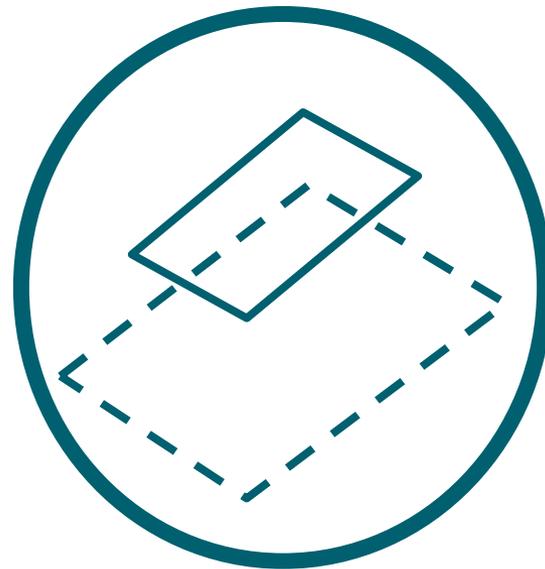
Paysage et cadre de vie

Réseaux :

- Forte densité de réseaux aériens et enterrés qui encombre les trottoirs

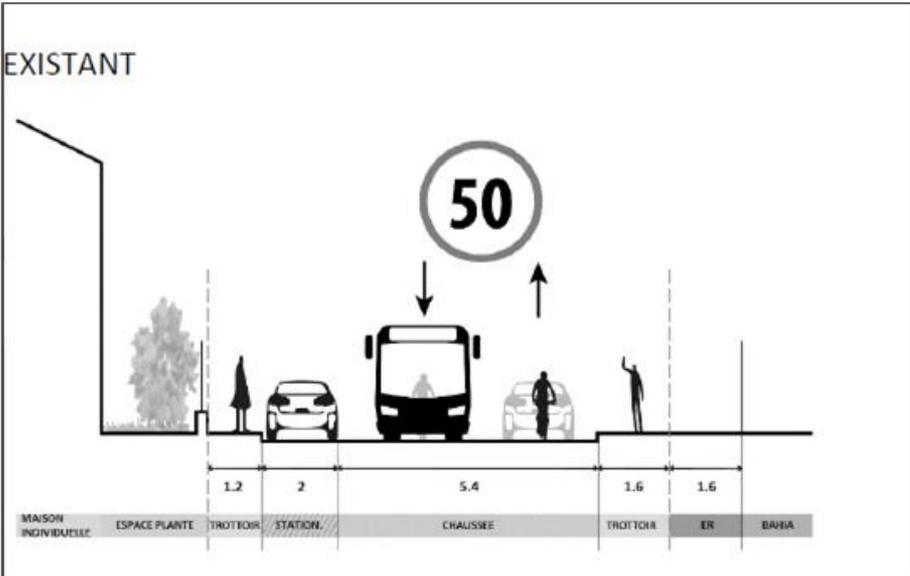


Le foncier

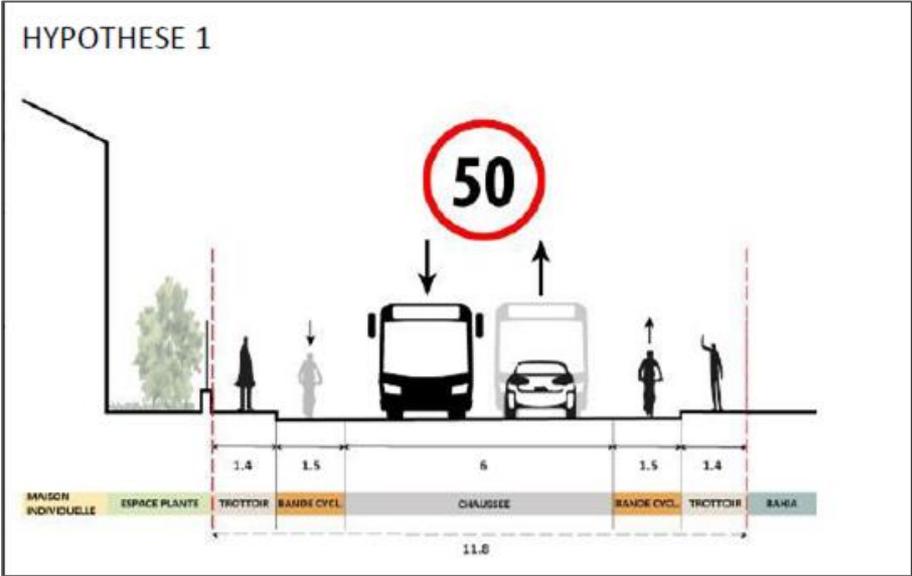


Des acquisitions foncières indispensables en amont du projet

Profil actuel



Hypothèse de réaménagement avec des bandes cyclables



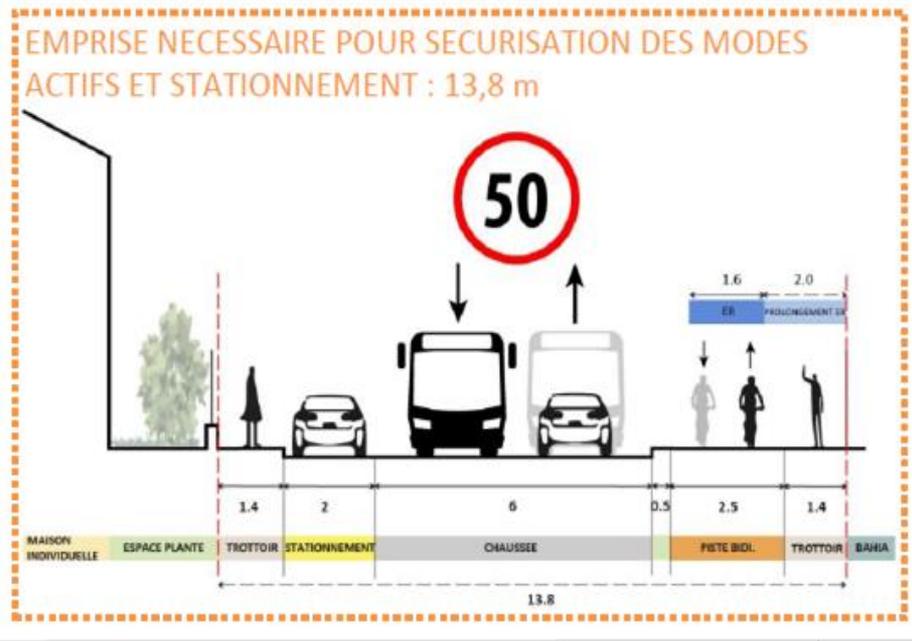
L'aménagement de bandes cyclables sur la rue nécessite des acquisitions foncières.

Des acquisitions foncières indispensables en amont du projet

12 m avec acquisition foncière



13.8 m nécessaire pour une sécurisation vélo, piéton, le maintien des circulations et du stationnement



La concertation doit permettre de mettre en avant les priorités pour le réaménagement de la rue Frédéric Sévère.

Les enjeux par thèmes



VÉLOS : Créer un aménagement dédié et sécurisé pour un meilleur maillage du réseau cyclable

PIÉTONS : Amélioration et mise en conformité des aménagements aux normes en vigueur

TRANSPORTS EN COMMUN : Repenser l'emplacement des arrêts de bus pour une meilleure accessibilité et sécuriser les traversées piétonnes

STATIONNEMENT : Conserver le stationnement partout où cela est possible

PAYSAGE : Conforter la végétation existante et la renforcer quand cela est possible

CADRE DE VIE : Améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers en garantissant l'accès aux habitations, services et commerces

RÉSEAUX : Permettre la libération d'espace sur le trottoir pour plus de confort grâce à l'enfouissement des réseaux

FONCIER : Acquérir du foncier permettant la réalisation d'un aménagement incluant des pistes cyclables

> III. INTENTIONS DU PROJET

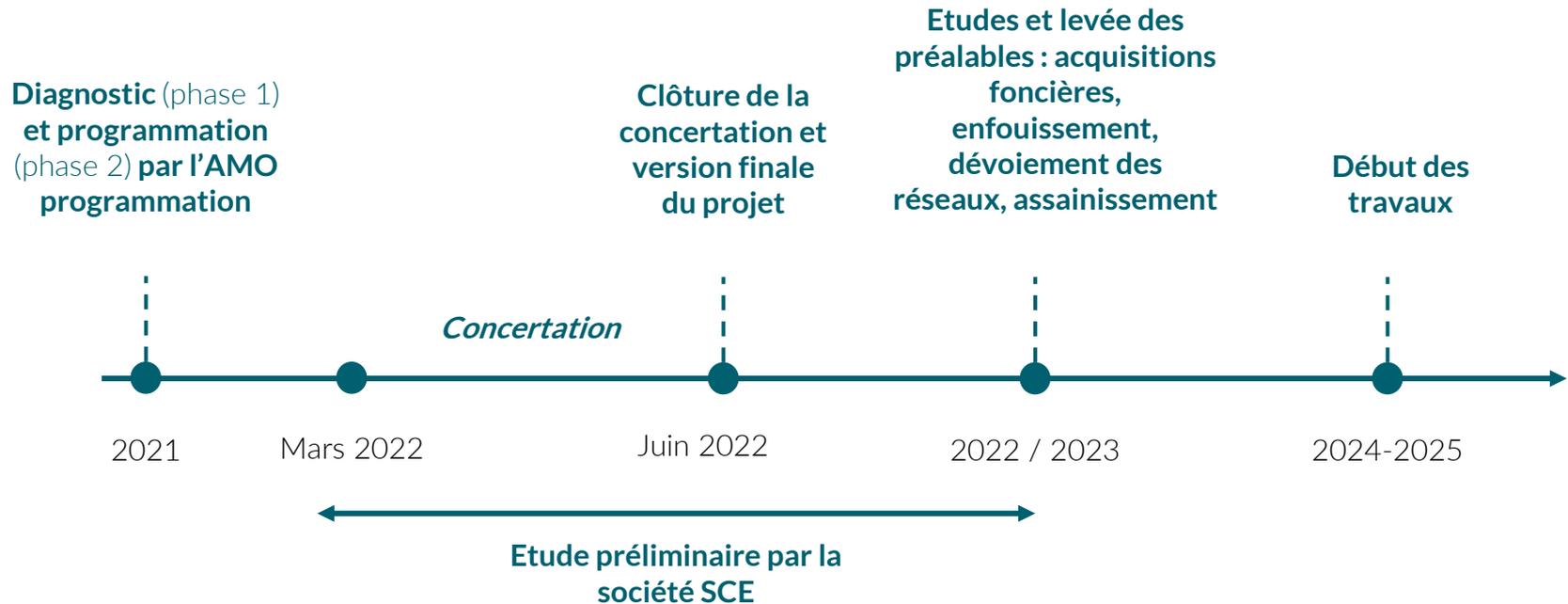
Marion RENIER, Bordeaux Métropole

Un espace contraint à partager :

- **Favoriser et sécuriser la circulation des vélos** en proposant des aménagements sur l'ensemble du périmètre concerné
- **Garantir l'accessibilité et la qualité des cheminements piétons**, notamment au droit des pôles générateurs de déplacements,
- Maintenir une **circulation automobile** tout en partageant différemment l'espace avec les **modes de déplacement doux** (vélo, piétons, etc)
- **Sécuriser les intersections** pour tous les usagers,
- **Améliorer les espaces publics et le cadre de vie** des riverains.

=> **Une rue parfois étroite qui demande de faire des choix pour atteindre ces objectifs**

Calendrier du projet



Temps d'échange



> IV. ATELIER USAGES

Chloé MICHEL, Écologie Urbaine & Citoyenne

Atelier “tamponnez vos usages”



- **4 groupes** : chaque groupe travaille sur les mêmes supports



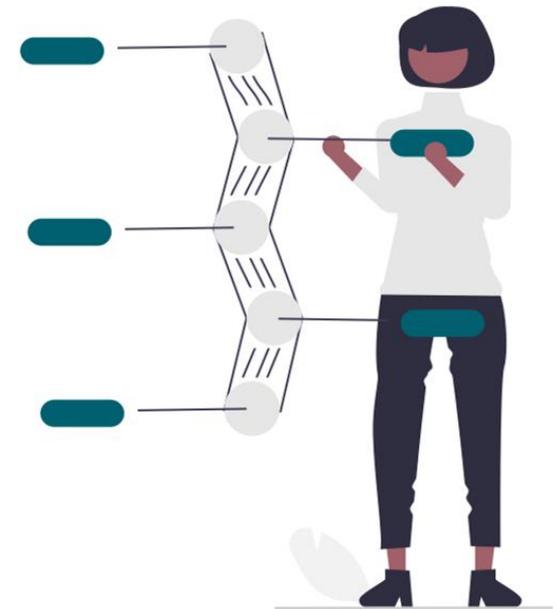
- **15'** / séquence



- Des tampons avec de **l'encre verte** à disposition pour marquer vos usages et compléter le diagnostic
- Des tampons avec de **l'encre rouge** à disposition pour identifier les points d'amélioration



- Une **restitution** par les animateurs



Les règles du jeu



On s'écoute



On se
respecte



On ne coupe
pas la parole

> V. RESTITUTIONS

Écologie Urbaine & Citoyenne

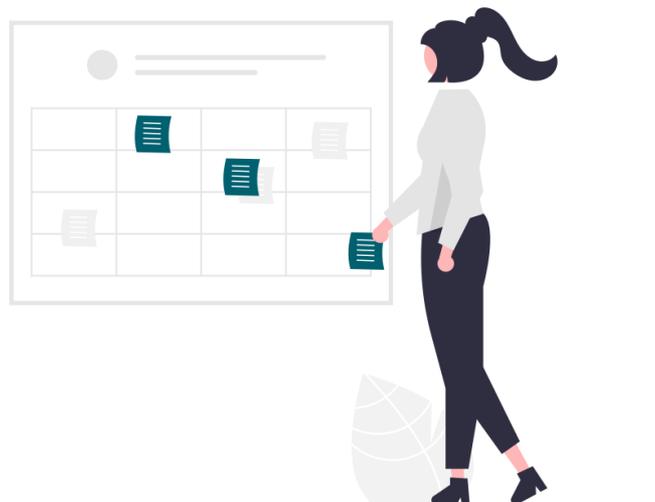


PROCHAINES ÉCHÉANCES

Chloé MICHEL, Écologie Urbaine & Citoyenne

Les prochaines échéances

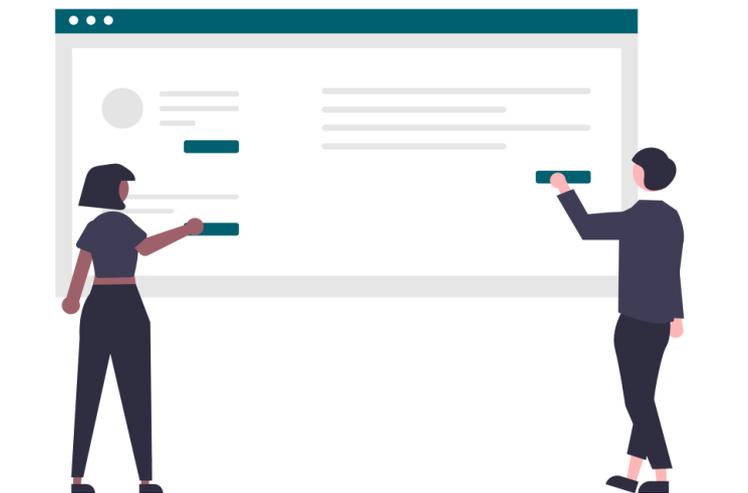
- **Atelier 2 le 10 mai de 18h à 20h : Prendre connaissance des scénarios et échanger sur le programme d'aménagement**
 - Présentation des scénarios détaillés et du programme d'aménagement
 - Atelier en groupes pour s'exprimer sur les scénarios
- **Réunion publique de clôture de la concertation le 8 juin de 18h à 20h :**
 - Rappel du processus participatif
 - Présentation des avis formulés et modalités de leur intégration dans le projet
- **Rédaction d'un bilan réglementaire**



Les prochaines échéances

+ Continuez à vous exprimer sur les registres !

- à l'Hôtel de Ville de Talence : rue du Professeur Arnozan - 33400 Talence
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé à Coeur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel à, bâtiment C, 33600 Pessac
- sur le site de participation citoyenne de Bordeaux Métropole www.participation.bordeaux-metropole.fr



CONCLUSION

François JESTIN, 4ème Adjoint

Suivi du projet de mandat, finances, voirie, stationnement et circulation, Propriétés communales